

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 21 septembre 2011 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 22 juin 2011
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport commission de construction
4. Délibération instituant la taxe d'aménagement (E. Muller)
5. Situation et modifications budgétaires (E.Muller)
6. Rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service de l'eau potable (E. Muller)
7. Rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement (E. Muller)
8. Travaux de voirie à l'entrée Sud du village
9. Taxe communale sur la consommation finale d'électricité
10. Demande d'autorisation de stationnement de taxi
11. Approbation de devis
12. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2011

Sous la présidence de M. Bruno SIEBERT, Maire,

Membres présents : Hélène DATICHY, Ernest MULLER, Pierre HERZOG, Adjoints,
Adrien KIFFEL, Fabienne MEYER, André SCHAEFFER, Yves GANDON, Francis BOTZ,
Rémy FISCHER, Agnès BORACH-BLANC

Membres absents excusés : Frédéric ROECKEL, André REGIN, Mathieu ZOELLER,
Brigitte REDONNET qui donne procuration à Ernest MULLER

28/11 Approbation de la séance du 22 juin 2011

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 22 juin 2011 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

29/11 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

30/11 Rapport commission de construction

Monsieur le Maire rend compte des réunions de la commission. Quatre demandes de permis de construire et une demande de déclaration préalable ont été étudiées.

31/11 Délibération instituant la taxe d'aménagement (E. Muller)

Monsieur Muller Ernest, adjoint chargé du dossier, indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Il présente au Conseil Municipal les modalités de la taxe d'aménagement qui sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 % ;

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

Elle est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

32/11 Situation et modifications budgétaires (E. Muller)

Monsieur Muller Ernest fait un point sur la situation financière du budget en cours d'année. L'avancement est conforme aux prévisions.

Dans ce cadre, il informe que quelques ajustements budgétaires sont nécessaires suite à un échange de parcelles et aux frais de transports scolaires du RPI.

Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les modifications budgétaires suivantes :

Transport scolaire

c/6248 dép. fonct 17 000
c/70878 rec. fonct 17 000

Echange de terrains

ch/024 rec. invt 26 160
c/2111 dép. invt 18 888

33/11 Rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service de l'eau potable (E. Muller)

Monsieur Muller Ernest, Adjoint, présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

34/11 Rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement (E. Muller)

Monsieur Muller Ernest, Adjoint, présente ce rapport qui ne soulève aucune remarque particulière.

35/11 Travaux de voirie à l'entrée Sud du village

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'aménagement d'une piste cyclable entre Avolsheim et Wolxheim. Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes. Il précise que dans ce cadre, la commune a été amenée à entreprendre des travaux de voirie et à procéder à des aménagements complémentaires et concomitants.

Il informe les conseillers que le Conseil Général a réservé une suite favorable au commencement des travaux sans perdre le bénéfice de l'obtention d'une éventuelle subvention de leur part.

Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide la réalisation des travaux de voirie à l'entrée Sud du village,
- retient le devis n° 102A/11 de l'entreprise Transroute pour un montant HT de 25 867.18 € et le devis n° 20110032 de l'entreprise Sattler pour 4 218 € HT,
- prend en charge la dépense sur le budget primitif 2011, section d'investissement, compte 2151, en autofinancement,
- charge Monsieur le Maire de demander une subvention aux services du Conseil Général.

36/11 Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

VU l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

VU les articles L.2333-2 et suivants, L.3333-2 et suivants et L.5212-24 à L.5212-26 du code général des collectivités territoriales,

ENTENDU les explications données par Monsieur le Maire portant sur la modification de la formule de calcul de cette taxe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- fixe le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 7,
- charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

37/11 Demande d'autorisation de stationnement de taxi

Monsieur le Maire a été sollicité par Team Taxi de Wolxheim pour une, voire deux demandes d'autorisation de stationnement supplémentaires sur le territoire de la commune. En effet, une première autorisation a été délivrée fin 2007.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est unanimement d'accord pour leur accorder deux autorisations de stationnement supplémentaires.

38/11 Approbation de devis

Le conseil municipal approuve les devis suivants :

- devis n° 09/2011/121 de Kiffel Adrien pour l'isolation de la toiture du chalet de chasse pour un montant HT de 828.88 €. Mr Kiffel quitte la séance pour ce point.
- devis n° 111572 de SATD pour la réparation d'un jeu à l'aire de jeux pour 336 € HT.

39/11 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- Réflexion à propos du nettoyage régulier de la salle et du caveau, par une société extérieure,
- Remerciements adressés par Mme Schembri (85 ans) et Mme Weber (85 ans),
- Inauguration de la passe à poissons le 8/10,
- Réception en l'honneur de Mr Roeckel Lucien, le vendredi 25/11 au caveau,
- Discussion à propos du repas de Noël des anciens le 4/12,
- Encaissement d'une subvention de la CAF pour notre participation au périscolaire,
- Départ du vélo tour à Wolxheim, dimanche 25/09, place des pierres,
- Les travaux France Telecom ont enfin été réalisés au Canal – le dossier sera bouclé après l'intervention de l'entreprise Schwebel devant la propriété Normand,
- Discussion à propos de la mise en place de ralentisseurs à l'entrée ouest du village,
- le recours formulé par Mme Daviau contre l'arrêté de lotir rue des Fleurs sera délibéré en audience publique le 11/10,

Monsieur Muller Ernest, délégué à la Communauté de Communes informe de l'état d'avancement de certains dossiers notamment du projet de construction d'une piscine à Ernolsheim-sur-Bruche.

La séance est levée à 22 h 30

Pour extrait conforme

A Wolxheim, le 26 septembre 2011
Le Maire
Bruno SIEBERT